



EU2022.CZ
Dimension parlementaire



POSLANECKÁ
SNĚMOVNA
PARLAMENTU
ČESKÉ REPUBLIKY

LXVIII session plénière de la COSAC - Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires européennes des parlements de l'Union européenne

13 - 15 novembre 2022, Prague

Autonomie stratégique de l'UE

Accueil

L'utilisation du terme d'autonomie stratégique dans l'UE a évolué au fil du temps. À l'origine, il était principalement utilisé dans le contexte de la politique de défense et de sécurité. La [stratégie globale](#) de 2016 de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité identifie l'autonomie stratégique comme importante pour la capacité de l'Europe à renforcer la paix et à assurer la sécurité à l'intérieur et au-delà de ses frontières. Progressivement, l'utilisation de ce concept s'est étendue à d'autres domaines. À titre d'exemple de ce qui peut être subsumé sous ce concept, considérons la définition contenue dans la [nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe](#), publiée par la Commission en mars 2020. Dans ce document, la Commission définit l'autonomie stratégique comme suit : « *L'autonomie stratégique de l'Europe, c'est réduire notre dépendance vis-à-vis des autres pour ce dont nous avons le plus besoin: matériaux et technologies critiques, produits alimentaires, infrastructures, sécurité et autres domaines stratégiques. C'est aussi donner la possibilité, à l'industrie européenne, de développer ses propres marchés, produits et services, ce qui dynamise la concurrence.* »

L'autonomie stratégique est également mentionnée dans les documents stratégiques de la Commission. Le [rapport de prospective stratégique 2021](#) identifie dix domaines dans lesquels l'Union européenne pourrait renforcer son autonomie stratégique ouverte et son leadership mondial. Selon le rapport, ces domaines sont les suivants :

- assurer des systèmes de santé et d'alimentation durables et résilients ;
- garantir une énergie décarbonée et abordable ;
- renforcement des capacités en matière de gestion des données, d'intelligence artificielle et de technologies de pointe ;
- sécuriser et diversifier l'approvisionnement en matières premières critiques ;
- assurer une position mondiale prééminente dans l'établissement des normes ;
- construire des systèmes économiques et financiers résilients qui dureront longtemps dans le futur ;
- développer et conserver des compétences et des talents à la hauteur des ambitions de l'UE ;
- renforcer les capacités de sécurité et de défense et l'accès à l'espace ;
- travailler avec des partenaires mondiaux pour promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité pour tous ;
- renforcer la résilience des institutions.

L'autonomie stratégique est également mentionnée dans l'actuel [rapport de prospective stratégique 2022](#), qui traite de la transformation verte et numérique simultanée dans le nouveau contexte géopolitique. Ce rapport souligne l'importance de renforcer la résilience et d'ouvrir l'autonomie stratégique dans les secteurs pertinents pour cette transformation parallèle.

L'autonomie stratégique est également mentionnée dans un certain nombre de communications de la Commission exposant les plans de la Commission dans les différents domaines de compétence. Par exemple, la

communication de la Commission intitulée « [Réexamen de la politique commerciale – Une politique commerciale ouverte, durable et ferme](#) » de février 2021 souligne l'importance d'une autonomie stratégique ouverte en matière de politique commerciale. En outre, par exemple, la communication intitulée « [Système économique et financier européen: favoriser l'ouverture, la solidité et la résilience économique et financier européen](#) » de janvier 2021 expose la manière dont l'UE peut renforcer son autonomie stratégique ouverte dans les domaines macroéconomique et financier. La Commission souligne également l'importance de l'autonomie stratégique ouverte dans la [mise à jour de la nouvelle stratégie industrielle de 2020: construire un marché unique plus solide pour soutenir la reprise en Europe](#) de mai 2021.

L'autonomie stratégique et l'attaque russe contre l'Ukraine



L'autonomie stratégique est devenue très actuelle après l'invasion russe de l'Ukraine en février de cette année. Les 10 et 11 mars 2022, les dirigeants de l'UE ont adopté la [déclaration de Versailles](#) sur l'agression russe contre l'Ukraine. Bien que le terme d'autonomie stratégique ne soit pas directement utilisé dans cette déclaration, les États membres y affirment qu'ils ont décidé d'assumer une plus grande responsabilité pour leur sécurité et prévoient de prendre de nouvelles mesures pour construire la souveraineté européenne et réduire la dépendance. Selon la déclaration, les États membres veulent se concentrer sur trois dimensions clés : l'amélioration des capacités de défense, la réduction de la dépendance énergétique et la création d'une base économique plus solide. En ce qui concerne le renforcement de la base économique, la déclaration indique qu'elle prévoit de se concentrer sur la réduction de la dépendance stratégique, par exemple dans le domaine des matières premières clés, des semi-conducteurs ou des produits pharmaceutiques.

Les conséquences de l'agression russe en Ukraine ont ensuite été abordées par le Conseil européen dans les [conclusions](#) de la réunion des 24 et 25 mars 2022, qui ont confirmé la nécessité de mettre fin, dès que possible, à la dépendance à l'égard des importations de gaz, de pétrole et de charbon russes. Dans le même temps, le Conseil européen a approuvé, par exemple, la [boussole stratégique](#), qui vise à renforcer l'autonomie stratégique de l'UE.

En réponse à la déclaration de Versailles, la Commission et le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont publié une [communication](#) analysant les lacunes des investissements dans la défense. Dans le domaine de l'énergie, la Commission européenne a présenté le [plan REPowerEU](#), une série de mesures visant à assurer une réduction rapide de la dépendance de l'UE vis-à-vis des combustibles fossiles russes. Cet objectif doit être atteint grâce aux économies d'énergie, à la diversification des approvisionnements énergétiques, au remplacement rapide des combustibles fossiles en accélérant la transition de l'Europe vers les énergies propres et à une combinaison judicieuse d'investissements et de réformes.

L'autonomie stratégique à l'avenir

Les événements de ces dernières années, qu'il s'agisse de la pandémie de Covid 19 ou de l'agression russe en Ukraine, ont mis en évidence la vulnérabilité de l'Europe aux chocs extérieurs. [La boussole stratégique](#) pour la sécurité et la défense, qui a été approuvée par le Conseil des affaires étrangères en mars 2022, souligne dans son introduction que nous vivons dans une ère de concurrence stratégique et de menaces complexes pour la sécurité, et qu'il est donc nécessaire que l'UE assume une plus grande part de responsabilité pour sa propre sécurité. La boussole stratégique contient une feuille de route pour le renforcement de la politique de sécurité et de défense de l'UE jusqu'en 2030. Il définit des actions dans quatre domaines d'action. Le premier domaine consiste à renforcer la capacité à agir rapidement et de manière décisive en cas de crise. Le domaine suivant est la garantie de la sécurité, où l'UE devrait renforcer notre capacité à anticiper les menaces, à garantir un accès sécurisé aux zones stratégiques et à protéger nos citoyens. Un autre domaine est l'investissement dans les capacités et les technologies innovantes, qui permet de combler les écarts stratégiques et de réduire la dépendance technologique et industrielle. Le dernier domaine d'activité est le développement de la coopération avec les partenaires, qu'il s'agisse d'un partenariat stratégique avec l'OTAN ou du renforcement de la



coopération avec les pays qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes intérêts, comme les États-Unis, la Norvège, le Canada, le Royaume-Uni et le Japon.

Les événements de ces dernières années ont également montré la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. Dans son [discours sur l'état de l'Union](#) en 2022, la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a souligné la nécessité d'une autonomie accrue de l'UE dans le domaine des matières premières critiques. Elle a ainsi annoncé la présentation d'une [réglementation européenne sur les matières premières critiques](#) et rappelé que l'Union recherche déjà une plus grande autonomie dans le domaine de la production de batteries ou de puces. Elle a également annoncé qu'elle chercherait à créer un nouveau [Fonds de Souveraineté européen](#) pour soutenir des projets importants d'intérêt européen commun.

L'autonomie stratégique accroît la capacité de l'Union européenne à agir de manière indépendante, indépendamment des intérêts et des exigences des autres États, ce qui est très important dans la situation actuelle. L'indépendance totale de l'Union européenne vis-à-vis des autres États entraînerait des coûts financiers énormes et est presque impossible compte tenu de l'interconnexion du monde actuel. Lors du débat sur l'autonomie stratégique, il est donc nécessaire d'examiner dans quelle mesure il est possible et avantageux pour l'Union européenne de rechercher l'autonomie stratégique dans des domaines particuliers et comment coopérer avec les pays qui partagent des intérêts et des valeurs similaires à ceux de l'Union dans la recherche de l'autonomie stratégique.

Préparé par l'Institut parlementaire, Bureau de la Chambre des Députés